

Justificatif généré le 25/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

25/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=289236>

N° d'annonce :

602510

Aux termes des statuts en date du 4 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée unipersonnelle

**Dénomination** :

CALDEIRA

**Siège Social** : 9 Rue de Palestro 75002 PARIS-2E-ARRONDISSEMENT

**Capital social** : 1.000 €

**Objet** : la création, la fabrication et la vente d'articles de joaillerie.

**Durée** : 99 années

**Président** : M. Olivier MAUREL, demeurant 9 RUE DE PALESTRO 75002 PARIS

**Transmission des actions** : librement cessibles entre associés. la cession à un tiers est soumise à agrément de la majorité des associés représentant les 3/4 du capital social.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Paris.

le Président.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : #a3dZVMva



<https://digitalisation.actulegales.fr/#a3dZVMva>

EURO-QUALITY SYSTEM

